

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV La France au Palais-Bourbon. Y est-elle vraiment représentée — V Bénédiction paternelle. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Ordinations. — VIII Sur les ruines d'un vieux clocher. — IX Correspondance américaine. — X Aux prières — XI Le Canada ou la confédération canadienne sur la carte.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 7 septembre

Fête de la Nativité de la sainte Vierge.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 7 septembre

Messe du XVIIe dim. après la Pent. ; *semi-double* ; 2e or. *A cunctis*, 3e au choix du célébrant ; préf. de la Trinité. — Vêpres de la Nativité de la Ste Vierge.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 14 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire du Saint-Nom-de-Marie (Notre-Dame).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire du Saint-Nom-de-Marie (Almonte, Linerive, Montfort, Lac-Ste-Marie, Orignal, Notre-Dame-de-Victoire, Harrington, de-Lumière, de-Salette, de-Garde, de-Laus et de-Pontmain) ; solennité de celui de la Nativité (Labelle).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Nom-de-Marie (Marieville).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Nom-de-Marie ; solennité de celui de la Nativité.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Adrien (Hambrath).
J. S.

LA FRANCE AU PALAIS-BOURBON

Y EST-ELLE VRAIMENT REPRÉSENTÉE

LE monde catholique est ému, à bon droit, de ce qui se passe actuellement en France. Les religieux et les religieuses y sont l'objet d'une persécution ouverte. Sans égard aux services inappréciables que les uns et les autres rendent à la cause de l'éducation et aux œuvres de la charité, sans aucun souci de leurs droits reconnus par les plus hauts tribunaux de l'Etat, le gouvernement français les pourchasse, viole odieusement leurs propriétés, et oblige les plus dévoués des enfants de la France à exercer sur la terre étrangère leur activité et leur zèle incomparable.

* * *

En présence d'une législation aussi brutale, de faits aussi inouis, on se demande si la France n'a pas brisé avec ses nobles et glorieuses traditions séculaires, on interroge l'avenir avec anxiété. Au Canada surtout, dans ce pays resté fidèle, quand même, à son affectueuse admiration pour l'ancienne Mère-Patrie, on est inquiet, troublé, honteux même. On y désire avec tant d'ardeur que la France conserve le rôle prépondérant que lui ont assuré, dans le monde religieux et social, quinze siècles de dévouement aux causes les plus sacrées et les plus nobles ! On la verrait avec tant de regret devenir indigne de son passé, indigne de son beau nom de Fille aînée de la Sainte Eglise Catholique !

* * *

Nous ne prétendons pas résoudre ici un problème dont Dieu seul connaît la solution. Notre but n'est pas de nous prononcer sur l'avenir d'une nation qui nous est chère à tant de titres, mais dont les destinées sont entre les mains d'une Providence qui crée, abaisse ou relève, comme il lui plaît, les empires et les royaumes de ce monde. Si la France le veut, Dieu la sauvera ; elle se réhabilitera, reprendra sa place première parmi les peuples catholiques ; mais aussi, si elle persévère et s'avance dans la voie malheureuse où elle s'est partiellement engagée, la France ira d'abîme en abîme ; elle périra.

* * *

Ce que nous nous proposons dans cet article, c'est de démontrer brièvement que ce serait mal juger la France que de croire que le gouvernement actuel est celui de la nation et l'organe de sa volonté. Pour cela, il faudrait que la chambre française reproduisît l'image fidèle, quoique réduite, du peuple tout entier. Or, les chiffres officiels nous démontrent clairement, d'après un article remarquable, publié dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, que la Chambre française, formée par les élections législatives de 1902, ne représente pas la France au Palais-Bourbon, qu'elle ne représente pas les votants, qu'elle ne représente pas même ses mandataires directs.

*
* *

Il y a, siégeant actuellement au Palais-Bourbon, 575 députés de la métropole. Ces 575 députés représentent 5,158,300 électeurs sur 10,987,500 inscrits, soit 46, 9 pour 100 de la masse électorale. Par conséquent, le total des voix non représentées s'élève à 5,829,200, soit 53, 1 pour 100.

Depuis 1877, c'est-à-dire depuis l'origine du régime actuel, les chambres n'ont jamais représenté la majorité du pays, le total des voix non représentées ayant varié de 51 pour 100 à 57 pour 100.

La chambre française actuelle, au scrutin du 12 juin dernier, obtenait 299 voix représentant 2,626,000 sur 10,987,500 citoyens inscrits. La loi est donc faite aujourd'hui par 24 pour 100 des citoyens, et 8,361,500 citoyens obéissent aux volontés exprimées par 2,626,000 autres citoyens.

*
* *

La majorité des radicaux socialistes sur les candidats modérés est de 80,000 électeurs seulement. Or, la chambre française compte actuellement une majorité radicale de 83 voix. Un simple rapprochement de chiffres montre donc que la majorité du gouvernement Combes est hors de proportion avec la majorité électorale. Elle devrait être de 8 à 10 voix au plus, au lieu de 83 voix. Ainsi la Chambre non seulement ne représente pas actuellement l'ensemble de la nation, mais elle ne représente pas même cette fraction de la nation qui participe au scrutin, c'est-à-dire la majorité des électeurs votants.

*
* *

C'est un caractère très particulier des dernières élections d'avoir donné, en général de grosses majorités aux députés modérés, tandis que leurs collègues radicaux n'ont le plus souvent obtenu que le nombre de voix strictement nécessaire. Un député modéré représente, en moyenne, 400 ou 500 voix de plus qu'un député radical. Aussi, les majorités parlementaires de 50 à 60 voix qui paraissent être assurées au parti radical, ne représentent guère qu'un écart de 100,000 suffrages, 150,000 au plus, au lieu de 500,000 à 600,000, ainsi que le voudrait la logique des choses. Il en résulte que tout vote de la Chambre rendu à moins de 50 voix de majorité est infiniment suspect, et qu'en somme le hasard règne en maître au Palais-Bourbon.

* * *

Toutes les fois, lors des dernières élections, qu'on est parvenu à grouper sur un nom la majorité, ou tout au moins plus de la moitié des électeurs d'une circonscription, il y a deux chances sur trois que ce nom soit celui d'un candidat modéré. Au contraire, moins un député est réellement le représentant de sa circonscription, c'est-à-dire moins le nombre de ses électeurs approche du total des inscrits, plus il y a de chances pour qu'il appartienne aux partis avancés et violents. Le fait est certain. Sur 148 députés qui représentent plus de la moitié des électeurs inscrits, il y a 93 modérés et 55 radicaux. Encore les 93 modérés représentent-ils en moyenne 59 pour 100 des inscrits, tandis que les 55 radicaux n'arrivent qu'à 55 pour cent. Au contraire, les 50 départements, où les députés élus ne représentent pas 46 pour 100 du corps électoral, nomment 218 radicaux et 107 modérés seulement. Si l'on s'en tient aux 18 départements où les élus représentent la plus forte proportion d'inscrits (de 50 à 60 pour 100), on trouve 90 modérés et 47 radicaux. A l'autre extrémité de la liste, 26 départements, où cette proportion varie entre 36 et 44 pour 100, élisent 95 radicaux et 30 modérés.

Il est donc avéré que la majorité radicale de la Chambre française se recrute exclusivement dans les circonscriptions où, par suite de l'indifférence des électeurs, le chiffre des abstentions a dépassé la moyenne et parfois même atteint des proportions qui enlèvent toute valeur à la consultation nationale.

La situation fautive et illogique dans laquelle se trouve la France est donc due, en grande partie du moins, à l'abstention de la maj-

rité des électeurs inscrits ; abstention coupable chez un grand nombre, parce qu'elle résulte de l'apathie et de l'indifférence pour tout ce qui concerne les intérêts des plus graves du pays, ou bien d'un esprit de parti mesquin, de l'amour propre froissé et d'ambitions déçues.

*
* *
*

Les chiffres ci-dessus sont de nature à ranimer notre confiance. La sage politique de Léon XIII à l'égard de la France produira finalement des fruits de salut et de pacification. La France se ressaisira. Les électeurs voteront en plus grand nombre et dans un avenir, peut-être assez rapproché, la France sera représentée au Palais-Bourbon par la majorité de la nation. Ce sera, nous n'en doutons pas, l'heure du triomphe, le jour de la victoire décisive de l'idée chrétienne sur l'idée anti-religieuse, de l'Eglise sur la franc-maçonnerie, de la véritable France sur la France officiellement impie et révolutionnaire qui ne représente nullement la nation et n'exprime en aucune manière ses idées religieuses, ses principes et ses aspirations.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

BENEDICTION PATERNELLE

BÉNI soit le Dieu de Sem !

Que Japhet se dilate, et qu'il habite dans les tentes de Sem.

C'est la bénédiction de Noé sur Sem et sur Japhet.
L'histoire en démontre la réalisation.

I

Sem a été comblé d'honneurs et de biens spirituels.
Sa race a été la porteuse de la révélation primitive et le réservoir de l'idée messianique.

De Sem naquirent :

Arphaxad, l'héritier des promesses divines ; Abraham,

père du peuple de Dieu ; Isaac, modèle de piété filiale pour Sara ; Jacob, qui reçoit d'un ange le nom d'*Israël* ; Joseph, père nourricier d'*Israël* et premier ministre du roi d'*Egypte* ; Moïse, libérateur du peuple de Dieu ; Levi, chef de la tribu sacerdotale ; Juda, dépositaire des promesses, qui donne son nom aux juifs ; David, la harpe de l'Esprit-Saint ; Salomon, l'oracle vivant de toutes les sciences, ancêtre de Joseph, père adoptif de Jésus-Christ ; Natan, autre fils de David, ancêtre de Marie, mère de Jésus-Christ.

De Sem naquit enfin..... le Christ, le Rédempteur promis, le Messie, Jésus attendu, Jésus venu !

* * *

Noé voit toutes ces gloires, dans la suite des siècles ; ce spectacle le jette pour ainsi dire hors de lui-même ; son esprit s'exhalte ; il oublie Sem, et, obéissant à l'élan de son cœur, vers l'auteur de si grands bienfaits, il s'écrie :
Béni soit le Dieu de Sem !

II

Japhet qui avait désapprouvé la conduite de Cham et de Chanaan reçoit aussi sa récompense en recevant la bénédiction de Noé.

Que Japhet se dilate !

Et Japhet s'est dilaté !

Ses fils se sont multipliés ; ils ont couvert l'Europe en entier, et l'Asie et l'Amérique, en partie.

Race entreprenante, s'il en fut *audax Japheti genus*, a dit Horace (1) — elle accumula des richesses de tous genres, grâce à son intelligence et à son activité.

* * *

(1) Horace : lib. I, od. III, v. 27.

à la
I
bén
l'ol
et,
les
qu'
l'ho
inn
enti
C
la fe
l'es
bier
Pro
écri
que,
(moi
ont

Et
dans
Japh
C'
béné
Chri
sacre

(2) l

Que Japhet entre dans les tentes de Sem.

Pour déposséder Sem ? Non ; mais pour prendre part à la Rédemption !

Les gentils devaient eux aussi, se rassasier du pain béni de Bethléem. L'olivier sauvage devait se greffer sur l'olivier franc de l'Évangile, y puiser une sève nouvelle, et, étendre au loin ses rameaux. Aussi, avant longtemps, les adorateurs du Christ furent plus nombreux en Europe qu'en Asie, et ce Christ fit aux descendants de Japhet l'honneur de prendre au milieu d'eux une multitude innombrable d'âmes qui portent avec elles, dans le monde entier, aujourd'hui encore, la foi, l'espérance et la charité.

Cette vocation des gentils à la foi et à la diffusion de la foi a été annoncée et préparée par un fait, multiple dans l'espèce, fait qui n'attire pas toujours assez l'attention, bien qu'il démontre l'admirable organisation de la Providence. Si les livres de l'Ancien Testament ont été écrits primitivement, pour la plupart, en langue hébraïque, langue sémitique, les livres du Nouveau Testament (moins l'Évangile de saint Mathieu, en syro-chaldaique), ont été écrits en grec, langue Japhétique ! (2)

* * *

Et c'est ainsi que la bénédiction de Noé s'est affirmée dans tous les siècles sur les descendants de Sem et de Japhet.

C'est Dieu qui bénit dans la personne du père ; or les bénédictions de Dieu ressemblent aux sacrements du Christ ; elles opèrent ce qu'elles annoncent comme les sacrements opèrent ce qu'ils signifient.

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre.

(2) La langue grecque mérite à ce point de vue le titre de langue sacrée.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé L.-N. Dubuc, curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Hélène à Montréal ;

M. l'abbé Osc.-P. Gauthier, vicaire à Saint-Léon-de-Westmount.

ORDINATIONS

Dimanche, le 21 juillet, à l'église de l'Immaculée-Conception, par Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Tubuna, ont été ordonnés :

Tonsurés

Pour la Compagnie de Jésus : Les Frères A. Léveillé, L. Desjardins, J. Desjardins, J. Primeau, M. Malone, J. Archambeault ;

Pour l'Institut des Clercs de Saint-Viateur : Les Frères J.-A. Desjardins, J.-A. Perreault, J.-A. Roy, L.-E. Lauzon, J.-E. Saucier.

Minorés

Pour la Compagnie de Jésus : Les Frères A. Léveillé, L. Desjardins, J. Desjardins, J. Primeau, M. Malone, J. Archambeault ;

Pour l'Institut des Clercs Saint-Viateur : Le Frère J.-A. Desjardins.

Diacre

Pour le diocèse de Montréal : M. J. Killoran.

Prêtres

Pour la Compagnie de Jésus : Les Pères F. Descôteaux, J. Garraix, N. Chartrand, H. Bourque, B. Fond, J. Chapedelaine, A. Mirault, B. Lafortune, S. Bouvrette ;

Pour la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement : Les Pères A. Pelletier, L. Lachance.

SUR LES RUINES D'UN VIEUX CLOCHER



U cours des dernières semaines, revenant d'un voyage à Chicago, j'allai m'arrêter, pour trois jours, à Saint-Antoine sur Richelieu.

J'avais connu là-bas, dans la grande ville de l'Ouest, la vie mouvementée et enfiévrée des brasseurs d'affaire. J'avis encore dans la tête le bruit assourdissant des chars et des tramways. La perspective des avenues imposantes et des superbes parcs, qui longent le lac Michigan, continuait de me hanter. Et, je ne sais pourquoi, tout cela me semblait comme un reste de songe, où il y avait surtout du bruit, du fracas, du mouvement et de la vie.

Quel contraste ! Ici tout était tranquille. L'arrivée d'un étranger ou le passage d'une voiture prenait les proportions d'un événement, cependant que les eaux du Richelieu coulaient toujours claires et joyeuses, avec un doux clapotement, entre leurs rives verdoyantes et embaumées. On venait de couper les foin et l'air charriait des odeurs de fenaison.

Ici la vie semblait facile et calme autant que difficile et tourmentée là-bas. Et je comprenais mieux, en cet état d'esprit, pourquoi les âmes éprises d'idéal et de poésie regrettent presque le progrès moderne et ses entraînements vertigineux.

*
* *

Les voies naturelles que se tracent nos fleuves et nos rivières, ont été, en notre pays, les chemins les plus faciles aux premiers essais de colonisation. Les rives du Richelieu comme les bords du Saint-Laurent ont vu s'élever nos premiers villages. C'était naturel. Saint-Antoine remonte ainsi à plus de 150 ans. Sa vieille église plonge ses deux clochers jumeaux dans le miroir des eaux depuis 123 ans bien comptés. Quatre générations se sont donc succédées sous ses voûtes à la messe de chaque dimanche, et les arrières petits

ils prient encore au même endroit où priaient leurs aïeux. Tout cela c'est éminemment respectable. De cette stabilité dans le lien, il se dégage je ne sais quel vague sentiment de la stabilité de notre peuple dans la foi au Christ Jésus.

Au reste, Saint-Antoine ne change pas ou presque pas. Depuis dix ans et plus que j'y vais, de temps en temps, goûter les charmes d'une hospitalité toute française, je retrouve au cher village de mes ancêtres maternels le même air de douceur et de galeté. La vieille maison en pierre de mon hôte a pu faire place à une construction d'allure plus coquette et plus élancée—c'est un vrai château ! —mais l'atmosphère est restée la même : pleine de souvenirs français et de sentiments chrétiens, riche d'air pur et de santé, exubérante de vie calme, paisible et douce.

* * *

Cependant l'autre jour il se fit un grand bruit dans le calme du village. J'en fus témoin et j'en fais le sujet de cet article. Il fallait voir avec quel entrain on vint de toute part assister au grave événement qui allait se passer.

A Chicago, on peut détruire tout un pâté de maisons, tout un ensemble d'édifices — un block, comme on dit là-bas — sans que personne ne se détourne pour voir, ni surtout ne manque ses chars pour courir à ses affaires ; mais, ici, on s'est attaché aux choses qu'on est accoutumé de voir et d'aimer et leur destruction ne laisse pas que d'impressionner.

Par cette matinée toute claire et toute ensoleillée il s'agissait de descendre l'un des vieux clochers de dessus sa tour, au moyen de treuils, de câbles et.....de bras. Tout était préparé. On avait scélé les montants de la tourelle, attaché les cordes, dont la traction devait tirer sur le tout, et fixé solidement le cabestan. Déjà la veille on avait essayé de l'amener à bas, mais le vieux clocher avait résisté et les points d'appui avaient cédé. Ce matin-là, les mesures étant mieux prises, sous l'action des machines et des bras robustes, la vieille charpente dut descendre de son piédestal aérien et venir—pré-

ois
su

qu
ret
dis
me
cer
ren
rui
à r
C'e
cat
I
tou
s'él
je r
vu t
L
J
tion
géra

cisément à huit heures et quart, le 16 août — s'effondrer et s'abîmer sur le sol.

* * *

Quand le bruit de la chute se fut éteint dans les échos lointains et que le nuage de poussière soulevé par le déplacement de l'air fut retombé, je vis les enfants courir et s'agiter, les jeunes gens causer et discuter... tandis que les hommes plus murs et surtout les vieillards me paraissaient émus. Pour ma part je me défendais mal contre une certaine émotion. J'ai pourtant considéré jadis avec assez d'indifférence les aqueducs croulants des antiques voies romaines et d'autres ruines gigantesques, vieilles de plusieurs siècles. Cela parlait moins à mon âme que les débris épars du vieux clocher de Saint-Antoine. C'est ainsi qu'on est plus touché de la mort d'un proche que d'une catastrophe lointaine qui coûte bien des vies !

L'autre clocher — le voisin jumeau — descendra lui aussi de sa tour dans quelques semaines. A leur place des flèches plus sveltes s'élanceront vers les cieux. Ce sera un progrès, j'en conviens. Mais, je n'oublierai pas, moi, le vieux clocher jauni par le temps que j'ai vu tomber et s'abîmer.

* * *

Je rentrai bientôt et me donnai le plaisir, pour revivre mon émotion, d'emprisonner dans les rimes que voici les pensées que me suggérait la chute violente du vieux clocher :

Il est tombé le vieux clocher jauni
 Dans un amas de poutres, en poussière.
 Il a vécu ! Maintenant, c'est fini,
 Ses noirs débris sont là, gisant par terre.

Pourtant l'ancien, depuis plus de cent ans,
 Avait bravé bien des vents et des foudres ;
 Mais sous l'effort des puissants cabestans
 On l'a réduit en morceaux et en poudres.

Il avait vu, de là-haut, bien des fois,
 La foule entrer dedans la vieille église !
 Nombre de fronts devant sa haute croix
 S'étaient courbés comme un blé sous la brise !

Moins fortuné que son voisin jumeau,
 Il n'eût jamais de cloche en sa tourelle ;
 Mais le chrétien et de même l'oiseau
 Portaient vers lui, qui son œil, qui son aile.

On l'aimait bien ! L'oiseau, lui, pour son nid,
 Et le chrétien pour sa leçon pieuse ;
 Pour l'un c'était un asile, un abri,
 Pour l'autre un doigt montrant la vie heureuse.

Six fois vingt ans, ce témoin d'autrefois
 Avait tenu contre tous les orages,
 Hélas !... Du temps ce sont les tristes lois,
 Ce sont les coups et ce sont les outrages.

“ Il est tombé le vieux clocher jauni
 “ Dans un amas de poutres, en poussière.
 “ Il a vécu ! Maintenant, c'est fini,
 “ Ses noirs débris sont là, gisant par terre...

Et s'il fallait à présent une dédicace à cette fantaisie littéraire, je
 l'adresserais aux jeunes, qui me liront, et je leur dirais :

A vous amis qu'attendent de beaux jours,
 J'offre ces vers qui parlent de ruine.
 Souvenez-vous du vieux clocher toujours,
 Tout, comme lui, croule, tombe et s'abîme.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

Sherbrooke, 24 août 1902.

P. S. — « Ruine » et « s'abîme » ne riment guère ensemble, mais les
 idées que ces deux mots appellent s'accordent si bien que j'ose me
 permettre cette licence que Boileau peut être n'eût pas admise.

E.-J. A., ptre.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

New York, 20 août 1902.

L est des catholiques, à travers le monde, qui se prévalent de certains bals autorisés et approuvés soi disant par les autorités ecclésiastiques des diocèses des États-Unis pour autoriser la danse en général et l'approuver chez eux en particulier.

La vérité en deça ne peut être au delà, disent-ils, et de là à récriminer contre leurs pasteurs qui osent élever la voix contre ce plaisir malsain, il n'y a qu'un pas et ce pas est franchi souvent.

La vérité est universelle et la vérité c'est que les deux conciles pléniers de Baltimore, et tous les synodes diocésains des États-Unis d'Amérique réprouvent la danse. S'appuyant sur le verset 4e du 9e chapitre de « l'Écclésiastique » : *cum saltatrice ne assiduus sis, nec audias illam ne forte pereas*, voici comment sont résumés leurs décrets : *choreas immodestas insectentur confessarii easque prorsus damnant fidelibusque prohibent. Insuper in hisce festivitibus, nomine religionis institutis, nunquam tolerari poterunt choreas quaecumque* (1).

Ils ne font d'ailleurs en cela que se conformer aux sages avis de saint Charles Borromée appelant la danse « Un cercle dont le diable est le centre et dont ses esclaves forment la circonférence, » ou de saint Jean Chrysostôme la dénonçant comme « l'école des passions impures. »

Ceux qui en désireraient davantage sur ce sujet pourront lire le livre du Dr Cook, *Satan in Society*, ou celui de M. Faulkner, *From the Ball-room to Hell*, dans lesquels ils puiseront la conviction que presque toujours cette servitude mondaine de la danse est subversive de cette réserve et de cette modestie qui sont la force et la gloire d'une jeune fille.

(1) Constitutiones neo-eboracenses, page 12.

« Elle danse trop bien pour être honnête » disait Salluste en parlant d'une dame Romaine et quiconque prendrait la peine d'étudier les replis du cœur humain et de la loi des membres verrait que ce païen avait raison.

— Je regrette d'avoir à annoncer la mort de M. l'abbé E. J. Thérien, survenue le 11 août dernier, dans le presbytère de la paroisse Notre-Dame à Chicago. Le défunt était âgé de quarante-neuf ans. Les funérailles ont eu lieu sous la présidence de Mgr Muldoon, administrateur du diocèse.

— Les amis de l'histoire apprendront avec plaisir que la ville autrefois célèbre de Mascoutens, vient d'être identifiée par le Rév. Cosgrove, comme ayant occupé autrefois le site actuel de Port Hope, Wis. Visitée par Nicolet en 1634 et par Grosciller en 1659, évangélisée par Allonez en 1669 et par Marquette en 1673, elle est décrite par Dablon en 1670 comme possédant une population de 20,000 âmes.

— Il y a quelques mois la question m'a été posée à savoir si Mgr Villate, résidant actuellement dans l'Etat d'Indiana, est réellement archevêque catholique romain comme il le prétend.

Après informations prises en lieu sûr, je suis en mesure de déclarer que ce pauvre et malheureux apostat a reçu la consécration épiscopale valablement, mais illégitimement des mains de Mgr Padroado, l'évêque portugais qui refusa de se soumettre au Concordat de 1887, par lequel fut éteinte la juridiction de l'archevêque de Goa, dans l'île de Ceylan.

— Tout frais comme une jonchée de roses que l'on vient de couper, les *Carmina Mariana* me sont arrivés ce matin de Londres. C'est le livre d'or de la sainte Vierge, l'album de toutes les principales poésies par lesquelles la langue anglaise a célébré la Mère de Dieu.

En parcourant ces pages que l'on dirait écrites à genoux, il m'est

venu un sentiment de jalousie très amère, de ce que nous n'avons ni en Canada, ni en France aucun livre marial de cette sorte.

Il y a deux ans, une revue de Montréal eut l'idée de publier une anthologie de chants à Jésus-Hostie. *Franges d'Autel*, tel fut le titre du livre, et ce fut une œuvre exquise ; une revue française qui l'analysa sans le déflorer, s'écria : « C'est parures d'autel qu'il aurait fallu dire. »

✓ A quand les *Carmina Mariana* de la langue française ? Pourquoi nos peintres et nos écrivains n'osent-ils prendre la Vierge Marie comme thème de leurs œuvres ?

En vos élans de l'âme, extase et rêverie,
 Chercheurs de l'idéal, osez chercher Marie ;
 Le jour, sous son regard, pâlit comme un flambeau :
 Dans la brume et la nuit de l'humaine vallée
 Fixez, passants du ciel, sa couronne étoilée,
 Chercheurs de l'idéal, cherchez l'Immaculée,
 Cherchant plus pur, vous trouverez plus beau.

HENRY BAYARD.

AUX PRIERES

Sœur Sainte-Vitaline, née Marie-Dolvina-Thivierge, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Josaphat, née Marie-Donalda Lalanie dit Latreille, professe vocale des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Longue-Pointe.

Sœur Sainte-Rose de Viterbe, née Marie-Léda Lambert, des Sœurs de la Sainte-Famille, décédée à Sherbrooke.

Sœur Marie-Augustine, née Marie Landry, tourière des Religieuses Adoratrices du Précieux Sang, décédée à Sherbrooke.

Ludger Valois, décédé à l'Île Perrot.

Alexandre Laporte, décédé au Michigan, E.-U.

LE CANADA

OU

LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

Sur la carte

IV

LACS

1o *Bassin de l'Atlantique* : Supérieur, Huron, Erie, Ontario, Saint-François, Saint-Louis, Saint-Pierre, sur la route du Saint-Laurent ; Shebandowan, Nipigon, au nord du lac Supérieur ; Nipissing, Rousseau, Muskoka, Simcoe, au nord et à l'est de la baie Georgienne ; Seugog et Rice, au nord du lac Ontario ; Victoria, Témiscamigue, à la tête de l'Outaouais ; Saint-Jean à la tête de la rivière Saguenay.

2o *Bassin de la baie d'Hudson* : Saint-Joseph, Seul, des Mille-Lacs, Sturgeon, La Pluie, des Bois, Winnipeg, Winipegosis, Manitoba, se déchargeant par la rivière Nelson à York'Factory ; Reindeer, South Indian, Duobant, à l'ouest de la baie d'Hudson ; Clearwater, des Phoques, Apiacacumish, à l'est de la baie d'Hudson ; Mistassini et Abittibi se déversant dans la baie James.

3o *Dans la région Arctique*, bassin du Mackenzie : Athabasca, Grand Esclave (Great Slave), Aylmer, Clinton-Golden, La Martre, Grandin, Taché, Grand-Ours (Great Bear) ; (Benett, Laberge, Teslin, Fanny, Finlayson, Macmillan).

4o *Dans la région du Pacifique* : Kamloops, Stuart, Babine.

C'est par *lapsus* que l'on a omis, dans l'article *Rivières*, p. 120 : Fraser, Thompson, Skeena, Stickeen, Colombia (Col. Brit.), qui se jettent dans l'Océan Pacifique.

F. A. B.